

GRÉSIVAUDAN

VILLARD-BONNOT

Les vacances d'hiver au musée de la Houille blanche - Maison Bergès

> Mercredi 27 février : atelier famille "musique verte". Création avec un adulte d'instruments de musique à partir de matériaux naturels et recyclés. Animé par Elles et Cie (de 10 h à 11 h 30, atelier parents-enfants à partir de 3 ans, 3,80€ par enfant). Et aussi atelier "DIY, do it yourself". Avec des ingrédients sains et naturels, réalisation au choix de gel douche, gloss coloré et aromatisé ou d'huile paillonnée. Et on repart avec le produit confectionné. Animé par Elles et Cie (enfants de 8-12 ans accompagnés d'un parent ; de 14 h 30 à 16 h 30 ; 3,80€ par enfant).

Jeudi 28 : atelier famille "chimie et recettes des crêpes". Atelier pour partager avec enfants, petits-enfants et autres participants recettes et astuces pour réussir les crêpes. On expliquera, grâce à la chimie, pourquoi les "trucs de grand-mère" fonctionnent si bien ! Les confitures sont les bienvenues pour déguster les crêpes, le musée offre les boissons. Animé par Sciences et Malice (enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte ; de 14 h 30 à 16 h 30 ; 3,80€ par enfant).

Vendredi 1^{er} mars : atelier jeune public "acide, neutre ou basique, la chimie en couleurs". Les enfants découvrent ce qu'est le Ph. Ils expérimentent sa variation. Ils testent l'ajout d'acides et de bases pour obtenir une eau neutre et multiplient les expériences, tour à tour colorées ou invisibles à l'œil. Animé par Planète sciences (à partir de 7 ans : de 14 h 30 à 16 h 30 ; 3,80€ par enfant). Pour tous ces ateliers, il est conseillé de réserver au 04 38 92 19 60.

LE CHEYLAS

Raquettes à la Cochette avec Famille Évasion



Le groupe au sommet de la Pointe de la Clochette.

Sept volontaires ont pris, dimanche, la direction de la Chartreuse (Col du Granier puis le désert d'Entremont) et plus précisément le chemin de la Pointe de la Cochette. Après une montée tranquille dans les bois avec un enneigement conséquent qui a permis d'observer de nombreuses traces d'animaux, alternant des passages agréables et des montées un peu plus raides, moins de 2 heures et 450 mètres de dénivelé plus tard, l'objectif du jour, la Pointe de la Cochette, est atteint sous une tempête de ciel bleu.

LE COLLET D'ALLEVARD

Anim'stations

Jeudi 28 février

10 h : green chaud, ambiance musicale, chocolat chaud pour les enfants. Rendez-vous au sommet de Claran (gratuit).

16h30 : descente de la station en Yooner (dès 12 ans, casque obligatoire). Inscription à Belledonne évasion. RDV au télésiège de Claran ; 12€/pers.

Biathlon laser, venez tester vos capacités physiques et de précision. Inscription à l'ESF.

Vendredi 1^{er} mars

Toute la journée : Paco, la mascotte, est sur les pistes. Retrouvez-la pour prendre une photo ou faire un câlin. Gratuit.

16h30 : descente en snake-gliss (dès 10 ans, casque obligatoire). Inscription à Belledonne évasion. RDV au télésiège de Claran ; 12€/pers.

17h30 : remise de médailles ESF, Vin chaud, marché et présence de Piou-Piou. Rendez-vous salle Antoine Cros. Gratuit.

ALLEVARD

Don du sang

Collecte de sang, le vendredi 1^{er} mars de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente de la Pléiade. L'ESF et l'Amicale des donateurs de sang du Pays d'Allevard vous invitent à venir nombreux pour réaliser ce geste simple car les stocks actuels sont insuffisants.

Rencontre autour du Grand débat national

Temps d'échange proposé par le maire autour des propositions inscrites sur le cahier de doléances dans le cadre du Grand débat national. Vendredi 1^{er} mars à 19 h. À la mairie (salle du conseil municipal).

Concours de belote

Organisé par les Prévoyants de l'Avenir ce samedi 2 mars 2019 à la Pléiade. Inscription à partir de 19h. La doublette à 20 €, nombreux lots à gagner. Petite restauration, buvette sur place. Au profit des anciens d'Allevard. Renseignements au 06 87 97 84 13

Samedi 2 mars à 19 h. À la Pléiade, 20 €. Prévoyant de l'avenir. M. Candy : 06 87 97 84 13.

THEYS

Concert du conservatoire national supérieur de musique

Les jeunes musiciens du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Lyon seront présents sur les communes de la station des 7 Laux pour des concerts gratuits.

Jeudi 28 février à 12 h 30. À Pipay restaurant Le Farinaud, Gratuit. Mairie de Theys : 04 76 71 01 53.

VILLARD-BONNOT

Atelier famille

A partir de 7 ans pour enfants accompagnés d'un adulte. Atelier autour de recettes et astuces pour faire des crêpes. 3,80 euros/enfant. Réservation: 04 38 92 19 60.

Jeudi 28 février de 14 h 30 à 16 h 30. À la Maison Bergès - Musée de la Houille blanche.

Sport boules

L'Amicale et joyeuse boulevard de Villard-Bonnot organise un concours réservé aux vétérans où s'affronteront 20 triplètes.

Jeudi 28 février à 8 h 30. Sur les jeux du bouloir intercommunal de Lancey, avenue des Pape-teries à Villard-Bonnot.

VILLARD-BONNOT

Orientations budgétaires : la commune va continuer à investir

Le conseil municipal a conduit le débat d'orientations budgétaires pour 2019 en détaillant les investissements à venir.

Après l'évocation par le maire, Daniel Chavand, du contexte de la situation économique nationale et le rappel des principales dispositions de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 et de la loi de finances 2019, Patricia Baga, adjointe aux finances, a conduit le débat d'orientations budgétaires en dressant au préalable la situation financière de la commune en s'appuyant sur quelques éléments rétrospectifs et d'analyse financière (fiscalité directe et évolution des principales recettes de fonctionnement).

Ainsi, l'adjointe a souligné « la diminution des produits des services en 2018 puis que la commune ne bénéficie plus des reversements de salaires liés à la mise à disposition de personnel sur les budgets annexes eau et assainissement » et plus encore « le non-bénéfice de la dotation de solidarité communautaire en 2018 qui s'élevait à 29 374 € en 2017 ».

Pour autant, Patricia Baga a indiqué, s'agissant précisément des orientations budgétaires pour 2019, « les recettes de fonctionnement se maintiennent dans l'ensemble » et « les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées pour la plupart ».

Par ailleurs, la commune poursuivra sa politique volontariste en investissement. « Dans la continuité des précédents exercices budgétaires, la commune continuera d'investir fortement en 2019 », a déclaré l'adjointe aux finances (voir par ailleurs).

Ainsi, la section de fonctionnement du budget principal s'équilibrera en recettes et dépenses à 9 840 000 € et, pareillement, la section d'investissement sera équilibrée à hauteur de 8 930 000 €.

■ Les principaux investissements

La gendarmerie : 2019 sera marquée par la troisième phase de travaux. Après la construction du bâtiment dédié aux logements, la démolition des anciens logements, est venue le tour de la construction de la brigade.

Le restaurant scolaire République (215 m²) rue Chamechaude pourra accueillir 99 enfants.

Des travaux de voirie (rue Pégoud, quai des Négociants, rue de la Houille blanche, Espace Bizet).

Des travaux dans les bâtiments scolaires et périscolaires (ventilation, climatisation), installation de préaux supplémentaires...

Acquisition de propriétés pour l'implantation du futur centre médico-social du département. Travaux dans les bâtiments communaux. Tous ces travaux seront autofinancés.

Jean-Paul FILIPPI



Après avoir débattu de ses orientations budgétaires pour 2019, le conseil municipal a finalement opté pour les points d'apports volontaires.

Pav : finalement, c'est oui

S'agissant de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets, le maire Daniel Chavand a rappelé la décision du conseil municipal de septembre 2018 qui s'était prononcé défavorablement sur le principe de la collecte des déchets en tout apport volontaire (18 voix contre et 11 voix pour).

Des informations complémentaires ont été apportées aux élus villardiens par le service des déchets de la Communauté de communes du Grésivaudan lors du conseil municipal du 27 novembre dernier quant à la modification du mode de collecte et aux modalités d'organisation de ce changement.

Il est alors apparu nécessaire aux élus villardiens d'informer et de rencontrer leurs concitoyens. Cinq réunions publiques ont eu lieu

du 5 au 11 février.

Le maire a alors proposé aux élus de se repositionner sur cette problématique. Ainsi, il a été décidé que la collecte des déchets s'effectuera pour la commune en tout apport volontaire (20 pour, six contre et trois absentes).

S'agissant de l'emplacement des containers manquants, il en sera débattu avec les Villardiens afin de déterminer les emplacements les plus pertinents pour l'ensemble des quartiers, étant précisé que les containers seront aériens. Il peut être envisagé de collecter en colonnes semi-enterrées lorsqu'il s'agira, sur les communes de plaine comme Villard-Bonnot, d'habitat collectif ou de lotissements difficiles d'accès pour les bennes de collecte. Ces situations seront envisagées au cas par cas.

Autres délibérations

■ Convention entre le Comité des œuvres sociales (COS) et la commune de Villard-Bonnot. En raison du montant de la subvention allouée au Comité des œuvres sociales (34 073,30 €), la réglementation fait obligation de conclure une convention quand la somme accordée dépasse 23 000 € laquelle convention doit rappeler le rôle, les missions et le fonctionnement du Comité des œuvres sociales, ainsi que les attentes de la commune (unanimité).

■ Mandat donné au Centre de gestion de l'Isère afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire avec participation employeur (unanimité).

VILLARD-BONNOT

Tournoi de qualification pour la Coupe nationale FSGT au stade René-Boeuf



Autour du président John Arrete (assis au centre de la photo), les dirigeants de l'ES Brignoud ont été réunis dans l'urgence pour l'accueil et l'organisation du tour de qualifications pour la Coupe nationale FSGT de football à sept.

La décision de la commission ad hoc de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) vient de rendre sa décision favorable à l'accueil et à l'organisation par l'Entente sportive de Brignoud (ESB) du tournoi de qualification pour la Coupe nationale de football à sept de la FSGT.

Le président, John Arrete, a réuni les dirigeants de l'ES Brignoud qui, lundi, dans l'urgence, ont pris toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de ce tournoi qui va se dérouler au stade René-Boeuf, ce samedi, à partir de 9 h 30 (le rendez-vous des équipes est fixé à 9 heures). Victorieuse du championnat 2017-2018, l'AS Bajatière est déjà

qualifiée pour défendre les couleurs de l'Isère. Le comité départemental disposant de trois représentants pour cette 29^e Coupe nationale qui se déroulera les 15 et 16 juin prochains sur les terrains du campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, il reste donc deux places à distribuer. Pour la conquête de ces deux billets, sept formations seront ainsi sur le pré, ce samedi, parmi lesquelles une formation de l'ES Brignoud qui bataillera avec l'ES des BTS, le FC Navis, le FMG Los Latinos, le FC Toho, Meylan foot 38 et le Racing football club 38 pour décrocher le précieux sésame. Les rencontres du tournoi se disputeront en 15 minutes et seront arbitrées.

PONTCHARRA

Le comité du Haut-Grésivaudan de l'Anacr a évoqué le calendrier de ses manifestations à venir



L'assemblée générale s'est tenue à la maison René-Cassin. Une rétrospective de l'année 2018 a été dressée avant d'aborder les projets pour 2019.

Dimanche, le comité du Haut-Grésivaudan de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr) a tenu son assemblée générale. Sous la présidence de René Paget, les rapports d'activité et financier ont été adoptés à

l'unanimité, alors que le conseil d'administration et le bureau ont été reconduits. A été retracé la riche activité de l'année 2018, avec entre autres, une trentaine de cérémonies locales, départementales, voire savoyardes ; trois ou quatre projections de

films ou conférences (en particulier celle d'Allevard sur le procès Barbie) ; présence au forum des associations de Cheylas ainsi que celle, très remarquée par les organisateurs, à la rencontre avec les scolaires dans le cadre de "Résistances en chemins" à

Fort Barraux ; une exposition de bandes dessinées à la mairie de Pontcharra et à la bibliothèque de Cheylas. L'assemblée a été informée du calendrier des manifestations prévues cette année. Le 27 mai, après la cérémonie de la Journée de la Résistance à Pontcharra, le cinéma Jean-Renoir propose le film documentaire "Rose Valland, l'espionne aux tableaux" avec la perspective d'un débat après la projection. Une conférence de monsieur Viout, vice-procureur au procès Barbie à Lyon.